

Autoriser les Français à porter une arme, comme Trump le préconise, les protégerait-il comme le président américain le suppose ?

écrit par Laurent P | 8 mai 2018



Trump dit vrai quand il affirme que, s'il y avait eu des spectateurs armés au Bataclan, alors il y aurait eu moins de morts.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/05/07/ah-si-les-victimes-du-bataclan-avaient-ete-armees-trump-dit-la-verite-il-doit-etre-execute/>

Mais ceci peut-il se généraliser à toute la population pour toutes les fois où une racaille sort une arme à feu ?

Parce qu'il faut aussi tenir compte du fait qu'avec plus d'armes en circulation il y aurait mathématiquement plus de meurtres, tout comme il y a plus d'accidents de la circulation quand il y a plus de voitures en circulation.

Y-aurait-il au total MOINS de morts grâce à la possibilité de se défendre en portant une arme à feu ?

Ou PLUS de morts à cause de la possibilité de commettre des meurtres par arme à feu ?

Penchons nous sur les chiffres réels pour en extrapoler des chiffres supposés et voyons ce que cela donne.

Selon les sources, on estime le nombre de meurtres par arme à feu, par an, aux USA, entre 9.855 et 11.650 (1)(2)

(1)

<https://www.planetoscope.com/Criminalite/1416-meurtres-par-armes-a-feu-aux-etats-unis.html>

(2)

http://www.liberation.fr/planete/2017/10/02/11-650-morts-par-armes-a-feu-aux-etats-unis-en-2017_1600332

On va simplifier en comptant 10.000 meurtres par an.

Le nombre d'habitants aux USA est de 317 millions. (1)

Le nombre d'habitants en France est d'un peu plus de 67 millions : 67.186.638 habitants. (3)

(3)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1892086?sommaire=1912926>

S'il y avait proportionnellement autant de meurtres en France qu'aux USA en fonction du seul nombre d'habitants cela donnerait :

10.000 meurtres par an pour 317.000.000 d'habitants aux USA équivaut à x meurtres par an pour 67.186.638 d'habitants en France.

c'est à dire : $10.000/317.000.000 = 1/31700 = x/67.186.638$

soit $x = 67.186.638/31700$

donc $x = 2119$ que l'on va arrondir à 2100 meurtres par an par arme à feu si la population française était autant armée (et autant américaine...) que la population des USA.

Sauf que la population française n'est PAS la population américaine, c'est à priori une population MOINS violente.

Parce que notre histoire n'a pas été construite sur la conquête récente d'un territoire dont on a chassé des populations qui étaient restées à un stade préhistorique, pour ensuite installer, durant plusieurs décennies, parce qu'on ne pouvait pas faire autrement, une société quasiment sans

policiers où chacun devait pouvoir se défendre contre des bandes de hors-la-loi armés jusqu'aux dents.

On peut donc estimer qu'il y aurait MOINS de meurtres en France qu'il n'y en a aux USA, les héros historiques de notre imaginaire collectif n'étant pas équipés de colts mais plutôt d'épées.

On va, au pif et à la louche optimiste, diviser par DEUX le nombre potentiel de meurtres par armes à feu et donc compter 1050 meurtres supposés en pratique pour la France au lieu des 2100 théoriques calculés.

Quel est actuellement, en l'absence d'armes à feu très répandues dans la population française, le nombre de meurtres par armes à feu en France ? (4)

Le CépiDC comptabilisait en 2014 :

1594 décès par armes à feu (dont 1486 hommes et 108 femmes), ainsi répartis :

- 24 accidents
- 89 homicides
- 1102 suicides
- 379 décès « indéterminés »

En 2010 :

1793 décès par armes à feu (1663 hommes et 130 femmes) ainsi répartis :

- 35 accidents
- 165 homicides
- 1393 suicides
- 200 décès « indéterminés »

En 2005 :

2187 décès par armes à feu (2010 hommes et 177 femmes), ainsi répartis :

- 50 accidents
- 148 homicides
- 1671 suicides
- 318 « indéterminés »

(4)

<https://liberation.checknews.fr/question/15231/quels-est-le-nombre-moyen-de-morts-par-armes-a-feu-chaque-annee-en-france-crimes-suicides-accidents>

On va VOLONTAIREMENT exagérer le nombre réel des meurtres en comptant les homicides PLUS les « indéterminés », ce qui donne :

2014 : $89+379 = 468$

2010 : $165+200 = 365$

2005 : $148+318 = 466$

soit une moyenne de 433 que l'on va arrondir, en exagérant à nouveau, à 450.

On majore ce nombre en incluant les morts indéterminés dans les homicides parce que nous ne cherchons pas à minorer le nombre de meurtres par armes à feu en France.

Ainsi, même en DIMINUANT arbitrairement le nombre mathématique de meurtres potentiels (divisé par DEUX) et en AUGMENTANT le nombre moyen de meurtres réels par armes à feu par an, on constate qu'il y aurait 1050 meurtres par arme à feu par an dans l'hypothèse d'un droit à porter des armes à feu, alors qu'il n'y en a que 450 par an sans ce droit.

Conclusion optimiste : avoir la même législation sur les armes à feu en France qu'aux Etats-Unis DOUBLERAIT LE NOMBRE DE MEURTRES, avec plus de 500 morts DE PLUS.

Ceci dans une hypothèse arbitrairement favorable aux Français.

Si l'on faisait les calculs de façon « brute » sans minorer la dangerosité des Français par rapport aux Américains ni majorer le nombre réels de meurtres par arme à feu, cela donnerait les chiffres suivants (encore plus catastrophiques...) :

2100 meurtres potentiels par an en cas de libéralisation des armes à feu au lieu de $(89+165+148)/3 = 134$ meurtres réels par arme à feu avec la législation actuelle.

soit donc environ 1966 meurtres DE PLUS par an, donc PLUS DE DIX FOIS PLUS DE MEURTRES !

Pour avoir moins de morts il faudrait donc accepter d'en

avoir... beaucoup plus ! Cherchez l'erreur...

Supposer les Français moins dangereux que les Américains mais plus meurtriers que les chiffres officiels leur reste encore favorable.

Le jihadisme n'a, heureusement, jamais provoqué jusqu'à présent plus de 500 morts par an.

Si tel devait malheureusement être le cas dans les années à venir, ALORS SEULEMENT le droit de détenir une arme à feu pourrait, effectivement, diminuer le nombre de meurtres par arme à feu.

N'oublions pas que ce nombre de 500 meurtres c'est uniquement si les français se révélaient DEUX FOIS MOINS violents que les Américains...

Parce que si les Français, une fois les armes en poche, s'avéraient finalement tout aussi violents que les Américains, le nombre de meurtres serait le double, et il faudrait alors de même que le nombre de meurtres par les jihadistes soit doublé lui aussi pour retrouver un équilibre favorable au port d'arme généralisé !

On rappelle que le massacre d'Oradour sur Glane, dont on se souvient encore plus de 70 ans plus tard, a fait 642 morts. Il faudrait donc au moins deux Oradours PAR AN au palmarès des jihadistes pour que le port d'armes devienne rentable en terme de vies sauvées/vies perdues.

Ce n'est donc pas à priori vers un droit généralisé à détenir une arme à feu pour toute la population vers lequel il faut se diriger.

Alors quoi ?

Continuer à ne rien faire ?

NON, la législation DOIT évoluer afin qu'il y ait dans les rues plus d'armes pour contrecarrer l'augmentation des attaques jihadistes.

En explorant forums et commentaires sur le sujet, on trouve une solution rationnelle qui passe inaperçue, noyée qu'elle

est dans le fatras de la logorrhée ambiante pro et anti Trumpiste : le droit au port d'arme EN DEHORS DES HEURES DE SERVICE pour les personnes déjà autorisées à détenir une arme dans le cadre de leur travail, donc qui savent quand et comment s'en servir.

Ce serait notamment le cas pour les policiers, les gendarmes et, ne les oublions pas, les douaniers, tous fonctionnaires.

Idéalement, vu le noyautage mahométan dans ces corps, il serait clairement plus que judicieux de réserver ce droit aux personnels ayant plus d'un certain nombre d'années de service (cinq ? dix ?), ceci pour permettre de repérer les éléments de la cinquième colonne mahométane sans qu'il soit possible pour eux de crier à la discrimination islamophobesque.

Pour cette même raison, il est préférable d'éviter les salariés du privé (exemple : les transporteurs de fonds).

L'avantage non négligeable de ce système serait aussi que cela n'augmenterait pas du tout le nombre d'armes, donc n'augmenterait pas (ou très peu) le nombre des accidents. Ce qui augmenterait serait uniquement la présence d'armes entre les mains des forces de l'ordre DANS L'ESPACE PUBLIC, prêtes à zigouiller de la racaille.

Dans ces conditions, personnellement, que ces fonctionnaires expérimentés se promènent constamment sur les routes, dans les rues, le métro, les trains, les bus, avec un flingue ne m'inquiéterait nullement, et aurait même en fait plutôt tendance à me faire me sentir plus en sécurité, parce que cette présence d'armes légales serait invisible (la vue d'un flingue, même entre les mains d'un policier, me stresse un peu...) et que la chance qu'une racaille sortant une arme (même un simple couteau...) se retrouve face à un flingue de policier, gendarme ou douanier en dehors de ses heures de service, serait nettement augmentée, et donc le risque plus grand pour la racaille mais pas pour moi.

Je suggèrerais donc que les associations qui militent pour le droit à détenir ou porter une arme à feu, pour peu que le but

de ces associations soit VRAIMENT d'augmenter la sécurité des populations (donc l'insécurité pour les racailles), commencent D'ABORD par AJOUTER à leurs revendications l'EXTENSION DU PORT D'ARME aux forces de l'ordre.

Sans oublier, car il faut un début à tout :

– de préconiser à leurs adhérents de commencer par s'équiper à leur domicile d'armes légales à bas coût : des armes blanches courtes, type glaive romain, au lieu de rester désarmés prêts à se faire égorger sans broncher pendant qu'ils attendent une hypothétique autorisation à porter un pistolet.

– et de militer pour que les forces de l'ordre, déjà dotées de pistolets, soient elles-aussi dotées d'armes blanches courtes de type glaive, afin de pouvoir faire face aux meutes de hyènes prêtes à les massacrer simplement à coups de pieds et de poings. (5)

(5)

<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/07/legitime-defense-et-si-le-glaive-romain-etait-plus-efficace-que-le-pistolet/>

Note de Christine Tasin

Merci à Laurent pour cette belle démonstration mais je la trouve quelque peu bancal, parce qu'elle met les morts dues au terrorisme au même niveau que les morts crapuleuses. Or notre problème c'est bien celui-ci : faire échec aux terroristes pour éviter les hécatombes qui, forcément, changent le nombre de morts d'une façon exponentielle mais aussi... pour mettre fin au djihad.

Et le djihad, c'est non seulement le terrorisme, mais aussi une bonne partie des agressions, des viols, des vols, des insultes... le sentiment d'insécurité qui se développe partout, qui pousse tous ceux qui le peuvent à quitter l'IDF, Marseille et autres territoires islamisés mais aussi d'autres non islamisés mais exposés par les raids qui y sont menés...

Or, face à une police et une justice qui abandonnent les victimes, trouvant suffisant de prendre sa plainte, voire une simple main-courante, la seule façon de rassurer quelque peu les honnêtes gens serait de leur permettre d'assurer leur légitime défense. Malgré les risques de se retrouver avec 12 ans de prison pour avoir tué son cambrioleur – mieux vaut être jugé par 12 que porté par 6- , parce que la peur pourrait changer de camp, parce que ce serait moins simple, plus risqué, de s'en prendre au Kouffar, homme ou femme, jeune ou vieux... Parce que cela pourrait effectivement mettre un frein au djihad...

Or nous sommes dans la troisième phase du djihad, il n'y a plus beaucoup de solutions, et l'armement de tous les Français serait une des solutions, efficace, ô combien, malgré les dégâts collatéraux évoqués par Laurent et inévitables. Certes, ce n'est pas avec Macron que cela arrivera... Mais tous les espoirs sont permis.

Enfin il faut rappeler que, jusqu'en 1914, les enfants apprenaient le maniement des armes dès l'enfance, à l'école même... Il n'y avait pas plus de meurtres pour autant. On ne peut pas comparer la France et les USA, subissant les effets de la lutte Noirs-Blancs, d'une société longtemps inégalitaire, avec des rancoeurs de chaque côté et un nombre effrayant de gens vivant sans protection sociale...